

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Gérard PIEL

*Vice Président du Conseil Régional
Délégué aux Transports et communications
Conseiller municipal d'Antibes*

C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

16/05/2008

TER : LE SCANDALE CONTINUE

Une nouvelle fois la Direction de la SNCF a été incapable d'assurer un service correct, y compris dans le cadre du service minimum imposé en cas de grève.

Ce matin, aucun des bus de substitution prévus et annoncés par la SNCF n'a circulé.

Comment peut-on laisser sur le quai des centaines de passagers alors que la « fameuse » loi du service minimum est en application sur le réseau ferroviaire ?

Quelles discussions, quelles rencontres, quelles réunions ont eu lieu entre la Direction et les syndicats depuis le préavis de grève déposé par ces derniers ?

J'attends de la part de la Direction régionale de la SNCF des explications.

Gérard PIEL